

Réf: Dossier 458088

Avis de constitution

SOCIETE « SOMAFLO MAGNIFICAT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON RESIDENTIEL , NON LOIN
DE L'HOTEL HEVEA, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOMAFLO MAGNIFICAT »

Objet : Gestion des déchets
Déchets banals (papier, cartons, chutes de fabrication, ferrailles, boues)
Déchets spéciaux
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON RESIDENTIEL , NON LOIN DE L'HOTEL HEVEA, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) Mme BLEHOUE SOMAH CYNTHIA DOLORES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05541 du 12/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69753/GTCA/RC/2025 du 12/11/2025

